



Train de Vies

LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES EN CÔTE D'IVOIRE

LA CÔTE D'IVOIRE ELABORE UNE POLITIQUE ET UN PLAN D'ACTION INTEGRE DE
PREVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES



Table de séance lors de la cérémonie d'ouverture. Le Ministre ivoirien de la santé et de l'hygiène publique, Dr Aka Aouélé Eugène (au micro), à sa droite, le Représentant de l'OMS en Côte d'Ivoire, Dr Mamadou D. Ball, à sa gauche, le représentant du Directeur Général de l'OOAS, Dr Thiam Ismael, et à l'extrême gauche, le Directeur du programme national des maladies non transmissibles, Dr Doua Kouamelan.

Un atelier de validation des documents de politique et de plan d'action intégré de lutte contre les maladies non transmissibles s'est ouvert, le 18 novembre 2010, à Grand-Bassam (environ 40 km au sud d'Abidjan). Organisé par le Ministère de la santé et de l'hygiène publique, en collaboration avec l'OMS et l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS), l'atelier a été ouvert par le Ministre ivoirien de la santé et de l'hygiène publique, Dr Aka Aouélé Eugène, en présence du Représentant de l'OMS en Côte d'Ivoire, Dr Mamadou D. Ball, et du représentant du Directeur Général de l'OOAS, Dr Thiam Ismaël.

Cet atelier vise à finaliser les documents de politique et de Plan d'action intégré de prévention et prise en charge des maladies chroniques non transmissibles en Côte d'Ivoire. De façon plus spécifique, il s'agit d'analyser les documents de politique et de Plan d'action intégré de prévention et prise en charge des maladies chroniques non transmissibles, de recueillir les observations et suggestions faites au terme de l'analyse en vue d'améliorer les documents et enfin d'intégrer les amendements et autres contributions dans la monture finale des documents.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre ivoirien de la santé a rappelé le tableau sombre des maladies non transmissibles en Côte d'Ivoire. « En Côte d'Ivoire, une étude réalisée en 2005 par le Ministère de la santé indique que près de 22% des populations vivant dans la région des Lagunes avaient des niveaux de tension artérielle supérieurs aux valeurs normales. Cette étude relève avec beaucoup d'inquiétude la généralisation des facteurs de risques liés au mode de vie sédentaire, la faible consommation de fruits et

légumes au profit des matières grasses animales, l'abus du sel et du sucre dans l'alimentation quotidienne ainsi que l'abus des boissons alcoolisées et la consommation du tabac», a-t-il dit.

En effet, « l'enquête STEPS de base de 2005 a montré au sein de la population âgée de 15 à 64 ans, un niveau de risque élevé de développer une maladie chronique, faisant craindre une situation dramatique due à l'explosion de ces pathologies, sources de pauvreté, d'invalidités et de mortalité précoces ». Ainsi, selon le Ministre de la santé, « la présente Politique Nationale de Prévention et de lutte contre les Maladies chroniques non transmissibles traduit l'engagement de la Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, dans la coalition mondiale contre ces épidémies émergentes ». Il a ensuite lancé un appel à tous les partenaires : « Je voudrais à travers cette Politique, inviter tous nos partenaires à se joindre à nous pour entamer ensemble et de manière coordonnée, ce vaste chantier de lutte contre les maladies non transmissibles. Ce document de politique s'adresse également aux fondations et organisations nationales et internationales de recherche et de bienfaisance, aux décideurs, aux planificateurs et aux Organisations non gouvernementales sans oublier le citoyen pour qui, la finalité de toutes ces approches ainsi développées devra être l'amélioration de la qualité de la vie ».

Pour sa part, le Représentant de l'OMS en Côte d'Ivoire s'est félicité de la tenue de cet atelier et a rappelé combien il était important pour la Côte d'Ivoire de se doter d'un tel outil. « Afin de mieux soutenir les Etats, les partenaires ont besoin de documents de politique, et de plans opérationnels qui traduisent l'engagement de l'Etat et qui guident les techniciens pour mieux lutter contre la charge de morbidité et de mortalité des maladies, des maladies non transmissibles en l'occurrence. Cet atelier vient donc à point nommé. Il a pour objectif principal de doter la Côte d'Ivoire d'outils stratégiques inspirés des six objectifs mondiaux pour la prévention des maladies non transmissibles en Côte d'Ivoire à travers un système de santé renforcé », a-t-il dit.

Quant au représentant du Directeur Général de l'OOAS, il a souligné la nécessité pour les gouvernements africains d'investir dans la lutte contre les maladies non transmissibles, car « elles prennent le pas sur les maladies transmissibles ». S'exprimant en premier, il a salué la collaboration franche et entière entre l'OMS et l'OOAS, basée sur les avantages comparatifs des deux Organisations. Il a fini son allocution en insistant sur le fait que « le problème que constituent les maladies chroniques doit être pris avec beaucoup de sérieux dans nos Etats ».

L'atelier qui vient de s'ouvrir va se dérouler jusqu'au 20 novembre 2010. En plus des partenaires (OMS et OOAS), plusieurs programmes de santé du Ministère de la santé (santé mentale, cancer, diabète, santé communautaire, santé scolaire, nutrition, tabagisme et autres addictions et maladies non transmissibles), et d'autres secteurs comme le ministère de l'éducation nationale, le ministère du plan et de l'agriculture participent à cet atelier.



Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique lors de son allocution



Une vue des participants